



Mark A. Gelowitz

Associé, Litiges

.....

Toronto

(416) 862-4743

mgelowitz@osler.com

.....

Admission au Barreau: Ontario, 1991 | Saskatchewan, 1987

Domaines d'expertise

Services professionnels

Services bancaires et financiers

Immobilier

Technologie

Mines et ressources naturelles

Activisme actionnarial

Litiges

Litiges en droit des sociétés et des valeurs mobilières

Arbitrage national et international

Litiges en droit des sociétés et en droit commercial

Actions collectives

Mark est une personne-ressource essentielle pour le groupe des litiges en matière de gouvernance d'entreprise et de valeurs mobilières du cabinet. Axée sur les affaires, sa pratique porte sur le litige civil et en matière de valeurs mobilières, les procédures d'appel ainsi que l'arbitrage commercial international.

Elle couvre en outre une vaste gamme de problématiques reliées au droit commercial et des sociétés, notamment les litiges relatifs aux acquisitions et aux fusions, la responsabilité des dirigeants et administrateurs, la gouvernance d'entreprise, les différends entre actionnaires, les cas d'abus, la confidentialité, la diffamation, les différends reliés aux immeubles locatifs, les litiges dans le secteur minier et les actions collectives.

Il a plaidé devant la Cour suprême du Canada, les cours d'appel de l'Ontario, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et du Yukon, les tribunaux supérieurs de droit commun de nombreuses provinces ainsi que les Commissions des valeurs mobilières de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. L'expérience de Mark en arbitrage commercial international et en arbitrage opposant investisseurs et États comprend des audiences d'arbitrage importantes tenues à Londres, à Rome, à Genève, à Tokyo, à Varsovie et à La Haye.

Mark a effectué deux stages judiciaires en cour d'appel, le premier auprès du défunt juge en chef E.D. Bayda de la cour d'appel de Saskatchewan, en 1986, et le deuxième auprès du défunt juge John Sopinka de la Cour suprême du Canada, en 1989. Il a obtenu son diplôme en droit civil (B.C.L) à l'Université d'Oxford en 1989, entre ses deux expériences à titre d'auxiliaire juridique. Mark a publié de nombreux documents juridiques importants, notamment un texte juridique canadien faisant autorité depuis 25 ans : il est effectivement coauteur, avec le défunt juge Sopinka, de la cinquième édition de l'ouvrage « Sopinka, Gelowitz and Rankin on the Conduct of an Appeal » (Lexis/Nexis 2022).

Prix et reconnaissances

- **Chambers Canada: Canada’s Leading Lawyers for Business:** reconnaissance en litige : général et commercial (Ontario)
 - **The Canadian Legal Lexpert Directory:** reconnaissance dans les domaines suivants : actions collectives; arbitrage commercial; litiges en droit commercial; litiges reliés à la responsabilité des administrateurs et des dirigeants ; litiges en valeurs mobilières
 - **Best Lawyers in Canada:** Reconnaissance dans les domaines suivants : pratique en matière d’appel; litiges commerciaux et en droit des sociétés; droit des valeurs mobilières
 - **Benchmark Litigation Canada:** Reconnaissance dans les domaines suivants : actions collectives; règlement de différends; droit des valeurs mobilières commerciales (Étoile du litige)
 - **Lexpert Special Edition :** Reconnaissance dans le domaine de la technologie; reconnaissance en litige
-

Qualifications

Formation

- Université d’Oxford, B.C.L.
 - Université Queen’s, LL. B.
 - Université de Regina, B.A.
-

Langues

- anglais
-

Associations professionnelles

- Advocates’ Society
- Association du Barreau de l’Ontario
- Metropolitan Toronto Lawyers’ Association